

Des chefs d'exploitation plus jeunes mais des successions incertaines

Même si la population des chefs d'exploitation a subi un léger rajeunissement depuis 1988, la succession reste souvent encore un problème. Beaucoup de chefs, à la veille de prendre leur retraite, sont dans l'incertitude quant au devenir de leur exploitation. Les unités de grandes cultures, performantes économiquement, s'en sortent le mieux. Les exploitations spécialisées et les élevages sont les plus menacés.

■ Un léger rajeunissement des chefs d'exploitation

En 2000, la pyramide des âges des chefs d'exploitation montre un léger rajeunissement par rapport à 1988. Si la part des moins de 40 ans est restée quasiment stable, les classes des 40 à 50 ans et des 50 à 55 ans ont connu une augmentation relative par rapport au recensement de 1988. Ces catégories représentaient alors respectivement 20 et 13 % de l'ensemble des chefs tandis qu'en 2000, ces taux sont de 28 et 18 %. Cette prédominance des plus jeunes s'est faite au détriment des chefs âgés de 55 à 70 ans. Les mesures d'aide à la préretraite instaurées depuis 1992 ont pu provoquer un déficit d'exploitations dans les tranches de 55 à 69 ans. L'allocation préretraite concerne les chefs âgés de 55 à 60 ans, qui sous certaines conditions peuvent cesser leur activité et bénéficier d'une aide. L'application de cette mesure est encore en vigueur aujourd'hui, même si depuis 1998 ses modalités ont quelque peu changé.

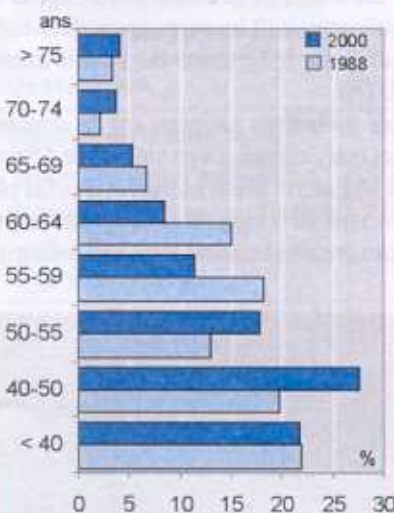
Les chefs d'exploitation les plus âgés représentent une part plus importante qu'il y a douze ans : les 70-74 ans comptent pour 4 % en 2000 contre un peu plus de 2 % en 1988. Quant aux plus de 75 ans, ils représentent 4 % aujourd'hui contre 3 % en 1988. Ces deux classes d'âge sont surreprésentées en 2000 du fait de la présence de retraités agricoles qui ont gardé leur parcelle de subsistance. Dès l'instant où cette parcelle atteint un certain seuil, la structure est considérée comme exploitation au sens de la statistique agricole. La pyramide des âges des chefs d'explo-

tation, au niveau national, est un peu différente de celle observée en Ile-de-France. En effet, les jeunes agriculteurs (moins de 40 ans) sont plus présents au niveau national : 25 % contre 22 % en Ile-de-France. En revanche, les classes d'âges de 40 à 64 ans sont mieux représentées en Ile-de-France.

Les chefs d'exploitation les plus anciens (plus de 65 ans) ont une part plus importante au niveau France entière qu'en Ile-de-France. ■

La part des chefs de 40 à 55 ans en progression

Répartition par âge des chefs d'exploitation en 1988 et en 2000



Source : Agreste - Recensement agricole

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'ALIMENTATION
DE LA PÊCHE
ET DES AFFAIRES RURALES

■ Les exploitants âgés sur de plus petites unités

En 2000, les chefs d'exploitation de plus de 55 ans représentent un tiers de la population des chefs. La structure de leurs exploitations montre des différences importantes par rapport à celles des plus jeunes. Tout d'abord, il s'agit d'exploitations plus petites : les chefs d'exploitation de 55 ans et plus disposent en moyenne d'une SAU de 63 hectares soit environ 40 de moins que les exploitants de moins de 55 ans. 28 % des chefs les plus anciens mettent en valeur moins de 5 hectares de SAU. Ils sont également plus nombreux à diriger des structures de 5 à 10 hectares et de 10 à 50 hectares. La prépondérance des petites exploitations chez les 55 ans et plus vient du fait qu'on trouve, dans cette classe d'âge, beaucoup de retraités agricoles qui ont gardé notamment leur parcelle de subsistance ou d'apiculteurs amateurs.

Ainsi 13 % des chefs de plus de 55 ans se sont déclarés retraité agricole au recensement agricole 2000. 9 % se disent retraité non agricole et près de 71% exploitant agricole. Ce dernier taux atteint 85 % quand on s'adresse aux plus jeunes. Les chefs de 55 ans et plus détiennent le plus souvent des exploitations aux dimensions économiques modestes. Près de 30 % de ces exploitations ont moins de 8 unités de dimension européenne (UDE). Jusqu'à 40 UDE, les chefs d'exploitation de 55 ans et plus sont mieux représentés. Il faut ajouter que, dans cette classe d'âge, 40 % des exploitations sont non professionnelles, c'est-à-dire qu'elles ont une marge brute inférieure à 12 hectares équivalent-blé et moins de 0,75 unité de travail annuel (UTA).

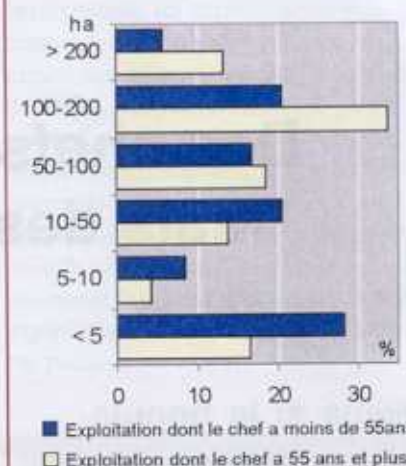
Les premières analyses sur la structure des deux classes d'âge «moins de 55 ans» et «55 ans et plus» montrent que les plus anciens développent souvent des activités agricoles en amateur, c'est-à-dire que

le but n'est pas d'en dégager un revenu permettant de vivre. Ainsi, les apiculteurs sont très bien représentés puisque, même en valeur absolue, ils sont plus nombreux chez les plus de 55 ans. En effet, on a dénombré 181 apiculteurs de plus de 55 ans contre 153 de moins de 55 ans. Il s'agit dans bien des cas de retraités non agricoles qui ont des ruches par passion et dont la production est auto-consommée. Les retraités agricoles, afin de compléter leur revenu, ont souvent gardé une parcelle de subsistance ou quelques animaux, ce qui les fait entrer dans le champ des exploitants agricoles au sens du recensement.

Même si parmi les plus de 55 ans, on compte beaucoup de retraités non professionnels, il ne faut pas oublier que dans cette classe d'âge subsistent des agriculteurs à part entière. Soulignons que, même si leur part est plus faible que chez les moins de 55 ans, 21 % d'entre-eux exploitent plus de 100 hectares et que près de 20 % dégagent une marge brute supérieure à 100 UDE. Dans cette classe des plus de 55 ans une partie n'a pas encore fait valoir ses droits à la retraite, soit que leur âge ne le leur permettait pas (moins de 60 ans), soit qu'ils estiment que la retraite agricole n'est pas suffisante pour leur assurer un revenu correct, soit qu'ils souhaitent simplement poursuivre leur activité par envie ou en attendant un successeur. ■

Les petites exploitations surtout pour les 55 ans et plus

Répartition par taille des exploitations selon l'âge du chef



Source : Agreste - Recensement agricole

Définitions

L'exploitation agricole est une unité économique qui participe à la production agricole et qui répond à l'un des critères de dimension suivants :

- 1 hectare ou plus de superficie agricole utilisée ;
- 20 ares ou plus de cultures spécialisées (légumes frais, fleurs, vergers, vignes) ;
- une activité de production supérieure à un minimum (1 vache, 1 poulinière, 10 ruches, 6 brebis mères, 10 lapines mères, etc).

Des retraités encore chef d'exploitation

Activité principale déclarée des chefs d'exploitation

unité : pourcent	Chef d'exploitation de moins de 55 ans	Chef d'exploitation de 55 ans et plus
Exploitants agricoles	85	71
Salariés agricoles	4	1
Professions intermédiaires	2	1
Employés	2	1
Autres actifs	7	4
Retraités agricoles	0	13
Autres retraités	0	9
Autres inactifs	0	1

Source : Agreste - Recensement agricole

■ Une grande incertitude quant au devenir des exploitations

Le manque de successeurs, mais surtout l'incertitude quant au devenir de l'exploitation est un problème de plus en plus présent en agriculture. En Ile-de-France, sur les 2 155 exploitations concernées par la succession, dont le chef a plus de 55 ans, 884 exploitations (41 %) ont un successeur, 423 (20 %) n'en ont pas et 848 (39 %) ne savent pas encore ce qu'il adviendra de leur exploitation. Cette situation est plutôt moins inquiétante que sur l'ensemble du territoire où le taux d'incertitude atteint 43 % et l'absence de successeur 24 %. Il est tout de même difficile de faire une analyse prospective sur le devenir des exploitations tant le nombre de chefs sans idée sur l'avenir de leur exploitation est important.

La part des exploitations avec un successeur de l'Ile-de-France, soit 41 %, est l'une des plus fortes au niveau national, deuxième derrière la Champagne-Ardenne (48 %). A première vue, les régions de grandes cultures semblent moins touchées par le problème de la succession.

Le recensement agricole fait ressortir qu'en Ile-de-France, il est à peu près certain que 884 exploitations ont leur pérennité assurée, ce qui représente une superficie agricole utilisée (SAU) d'environ 75 000 hectares sur les 135 000 détenus par les exploitants de plus de 55 ans, soit 55 %. Certaines productions semblent avoir plus de difficultés pour trouver des repreneurs, notamment, les maraîchers, les arboriculteurs et les horticulteurs. Près de 44 % des chefs concernés ont déclaré ne pas avoir de successeur. Ces productions, souvent implantées en milieu urbain, en subissent de plus en plus les contraintes : impossibilité de s'agrandir, vols de cultures ; auxquelles viennent s'ajouter des conditions climatiques peu favorables et une concurrence exacerbée. Les unités orientées vers l'élevage se caractérisent surtout par une grande incertitude, ce qui n'est pas de meilleur augure. L'élevage laitier est le plus menacé : 31 % des exploitations ne sont pas reprises et 54 % sont dans l'ignorance quant à leur devenir. La difficulté du travail, l'obligation de présence et la succession de crises qui a touché le secteur n'attirent pas les candidats. Le secteur ovin, qui a déjà subi de fortes pertes depuis 30 ans, n'est pas mieux loti. Les grandes cultures, bastion agricole francilien, restent le seul secteur assuré de son avenir.

En ce qui concerne les exploitations sans successeur, elles exploitent actuellement plus de 7 900 hectares. La destination future de ces terres est inconnue ; il est fort probable qu'une partie de ces surfaces ira à l'urbanisation ou servira à l'agrandissement des exploitations restantes. La pression urbaine en Ile-de-France, associée à la pénurie de repreneurs, fait que les exploitants vendent souvent aux promoteurs. Ainsi les départements les plus menacés sont les départements de la Petite couronne, suivis des Yvelines et du Val-d'Oise. La Vallée de la Seine est particulièrement touchée. Pour l'Essonne, la part des chefs sans successeur n'est que d'à peine 10 %, mais c'est aussi là que le taux d'incertitude est le plus élevé avec près de 50 %. L'absence de successeur reste donc ici une préoccupation réelle.

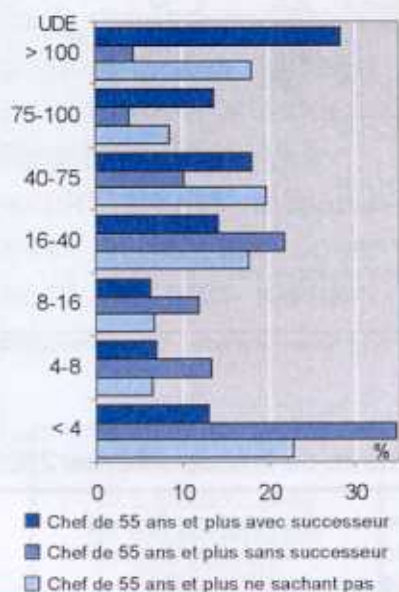
Méthodologie

Lors du recensement agricole 2000, des questions sur la succession des chefs d'exploitation ont été posées aux enquêtés. Il a été demandé aux exploitants de plus de 50 ans comment allait se faire leur succession. Dans les cas où l'exploitation avait un repreneur, une précision était apportée quant à la nature du successeur (membre ou non de la famille avec son occupation actuelle).

Dans cet article, on ne s'intéresse qu'aux exploitants âgés de 55 ans et plus. Il existe souvent une grande incertitude quant au devenir des exploitations, incertitude d'autant plus grande que l'exploitant est jeune. Pour les 50 ans et plus, la part des chefs sans idée sur leur succession est de 44 %. Ce taux n'est plus que de 39 % lorsqu'on s'intéresse aux 55 ans et plus. Dans les classes d'âges supérieures, l'incertitude diminue encore mais dans une moindre mesure, puisque pour les plus de 75 ans, le pourcentage est encore de 35 %. De plus, pour la classe d'âge des 50 à 55 ans, la succession n'est pas encore forcément une préoccupation, mais elle l'est vraisemblablement après.

Moins de problèmes de reprise pour les unités à fort potentiel

Répartition des exploitations selon la dimension économique et le devenir de l'exploitation



Source : Agreste - Recensement agricole

Des successeurs trouvés au sein de la famille

Successeur du chef d'exploitation (en %)

Coexploitant	3
Membre de la famille qui :	
dirige une autre exploitation	30
travaille dans une exploitation	25
ne travaille pas dans une exploitation	27
Autre successeur qui :	
dirige une autre exploitation	11
travaille dans une exploitation	2
ne travaille pas dans une exploitation	2

Source : Agreste - Recensement agricole

La situation en 1988...

Au recensement 1988, si la question sur la succession était également posée, elle ne concernait que les exploitants de plus de 50 ans, qui exploitaient pour leur propre compte.

Ainsi en 1988, 40 % des chefs de plus de 55 ans concernés déclaraient avoir un successeur, 26 % ne pas avoir de successeur et 34 % ignorer le devenir de leur exploitation. Même si la population interrogée n'est pas tout à fait la même que lors du recensement 2000, on peut tout de même observer que les chefs connaissaient un peu mieux le devenir de leur exploitation en 1988.

En 1988, la Petite couronne était déjà particulièrement menacée, notamment le Val-de-Marne où 60 % des chefs avaient dit ne pas avoir de successeur. En Grande couronne, la situation était très préoccupante dans les Yvelines et dans le Val-d'Oise tout comme aujourd'hui. La part des exploitations sans successeur atteignait respectivement 41 % et 33 % ■

Définition

L'unité de dimension européenne (UDE) permet d'exprimer la dimension économique de l'exploitation. Une UDE correspond à 1,5 hectare équivalent-blé, c'est à dire à la marge brute qu'engendrerait 1,5 hectare de blé.



Quand les chefs d'exploitation ont un successeur, il s'agit dans la plupart des cas (72 %) d'un membre de la famille. Ce pourcentage est plus faible qu'au niveau national où il est de 79 %. La possibilité en Ile-de-France d'accéder, notamment pour les enfants d'agriculteurs, à une multitude de métiers, explique ce relatif désintérêt pour l'agriculture.

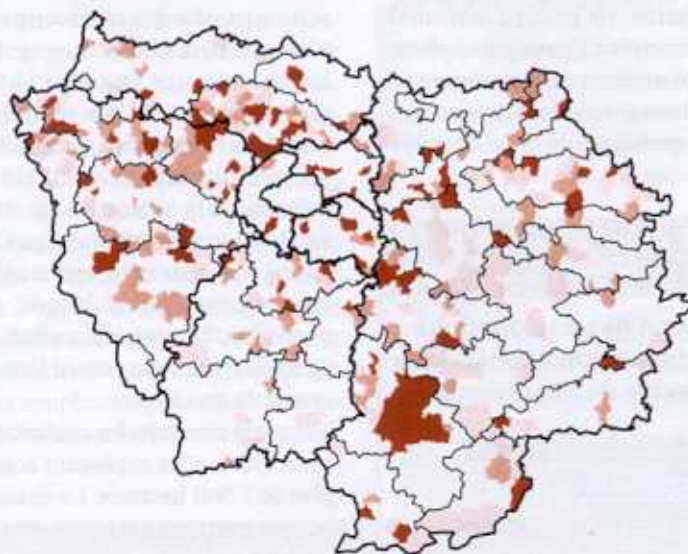
Les exploitations, dont l'avenir semble assuré, sont logiquement les plus performantes. Environ 42 % des exploitations qui ont un successeur font plus de 75 unités de dimension européenne (UDE). Les unités mettant en valeur une SAU importante, ce qui va souvent de pair avec la performance économique dans des régions de grandes cultures, trouvent plus

facilement reprenneur. Il est évident que les candidats à la reprise seront plus tentés par une entreprise viable économiquement plutôt que d'essayer de remettre à flot une structure visiblement mal adaptée à l'agriculture moderne.

Inversement, les exploitations sans successeur sont en majorité celles qui ont une dimension économique faible : moins de 8 UDE. L'analyse est ici un peu plus complexe. En effet dans cette catégorie, on trouve vraisemblablement tous les apiculteurs, qui y voient un hobby, et tous les retraités agricoles qui ont gardé une parcelle de subsistance. Ces derniers ont normalement déjà procédé au transfert de leur exploitation et n'en ont gardé qu'une petite partie. ■

Une situation préoccupante dans la Vallée de la Seine

Part des exploitations dont le chef, de 55 ans et plus, n'a pas de successeur dans l'ensemble des chefs de 55 ans et plus



Part des exploitations par commune dont le chef a plus de 55 ans et n'a pas de successeur



Source : Agreste - Recensement agricole

Agreste Ile-de-France - Février 2003

Direction Régionale et Interdépartementale de l'Agriculture et de la Forêt
SERVICE DE STATISTIQUE AGRICOLE
18, avenue Carnot
94234 Cachan cedex
Tél. : 01 41 24 17 46 - Fax : 01 41 24 17 45

Directeur de la publication : Guy Fradin
Rédacteur en chef : Jean-Marie Stephan
Rédactrice : Sophie Chokomian
Composition : SRSIA Ile-de-France
Dépôt légal : à parution
ISSN : 0246 - 1803 ISBN : 2-11-091012-7